



## Coordination des syndicats Cgt Manitowoc

### Compte-rendu de la réunion du lundi 14 septembre 2009 à Ecully entre les Représentants du Personnel et la Direction Générale.

Cette réunion avait été programmée lors du CCE exceptionnel du 4 septembre dernier. Elle avait pour ordre du jour les réponses à différents points de la plateforme revendicative commune adressée par les syndicats CGT et CFDT à la Direction des Ressources Humaines le 1<sup>er</sup> septembre.

Monsieur COHET nous a indiqué en introduction que la Direction Générale avait poussé la réflexion sur de nombreux points liés au plan de réorganisation en cours et fait des arbitrages avec la volonté de trouver un compromis acceptable à la fois pour les salariés et pour l'entreprise. Il a souligné que certaines dispositions ne sont pour l'instant valables que jusqu'à l'échéance de la fin de l'année 2010, mais que le temps qui nous sépare de la fin de l'année prochaine doit permettre de confirmer de façon plus pérenne ces décisions si nous savons trouver les économies complémentaires nécessaires.

#### La Clayette.

##### Boggies.

Après avoir réexaminé ce que sera le besoin en surfaces pour intégrer sur la partie basse de l'usine ce qui va être transféré de la partie haute, il apparaît finalement qu'il y a les mètres carrés nécessaires pour que le montage des boggies continue d'être fait à La Clayette.

#### Charlieu.

##### Fabrication de la IGO 50.

Elle est maintenue à Charlieu jusqu'à fin 2010 au minimum. Des « chantiers KAISEN » vont démarrer en septembre sur le montage des flèches et sur la soudure des châssis pour identifier et quantifier les écarts de coûts avec Niella ; l'objectif étant que les prix de revient de cette machine produite à Charlieu ne soient finalement pas supérieurs à ce qu'ils seraient en Italie.

##### Chaîne de peinture IGO COLOR.

Le gain ré estimé avec le maintien de la production de l'IGO 50 à Charlieu serait plus faible, sans compter les problèmes de transport, de sécurité et de qualité (Charlieu ⇔ Moulins ⇔ Charlieu). La chaîne reste donc en fonctionnement jusqu'à fin 2010.

##### Transferts d'activité GME. Rapatriement de sous-traitance.

La Direction Générale affirme qu'il n'est pas dans son intention de laisser périr Charlieu. Elle indique avoir différentes pistes de réflexion qui pourront se concrétiser en fonction des volumes et du mix produits qui rentreront en commandes.

Des transferts d'activité GME, de Porto et de Moulins vers Charlieu, avec de la finition soudure, de l'usinage, de la soudure et de la peinture sont à l'étude. Ils pourraient générer un gain équivalent à l'économie prévue dans le cadre du projet de transfert du traitement de surface à Moulins, tout en présentant l'avantage de participer à la pérennisation du site si l'activité GMA ne redémarre pas.

Autre question plus stratégique pour l'avenir de Charlieu : vu que la crise actuelle s'annonce longue, la Direction Générale envisage également de chercher à retrouver un certain équilibre pour cette usine en y rapatriant de la sous-traitance de GME ainsi que de la sous-traitance de grues mobiles.

### Terrain d'essai.

Un terrain d'essais dédié au développement de la gamme GMA va être conservé à Charlieu. Les essais de fatigue des GMA seraient cependant transférés à Lusigny.

### Bureaux d'études.

La Direction Générale confirme sa décision de mettre progressivement en place une nouvelle organisation de développement et d'innovation qui sera basée à Ecully.

Elle indique cependant que, si des risques de pertes de compétences apparaissent, découlant de difficultés objectives liées aux mutations, elle pourrait alors envisager de maintenir les salariés concernés sur leur site, les situations problématiques devant se régler progressivement.

### Situation financière.

La Direction Générale réaffirme que la situation financière de Manitowoc Crane Group est difficile en France comme sur l'ensemble du périmètre européen. Selon elle, il n'y a pas d'alternatives et il est impératif de faire des économies. Les échéances de fins de trimestres sont importantes et les ratios d'endettement ne doivent pas être dégradés. Pour autant, l'entreprise n'est pas à la veille de la cessation de paiement.

Elle nous indique qu'elle devra nous commenter les résultats publics qui seront publiés fin octobre par le groupe Manitowoc, car ils ne seront pas bons au niveau de l'activité grues.

### Indemnisation du chômage partiel.

Des pistes sont à l'étude. Ce sujet sera discuté lors de la réunion paritaire du 29 septembre.

### Nos commentaires.

Tel qu'il nous avait été présenté le 29 juin, le plan projeté faisait craindre le pire pour Charlieu. Grâce aux luttes coordonnées, conduites par les syndicats CGT et CFDT, avec les actions des 23 juillet et 3 septembre, il y a des avancées qui doivent être appréciées à leur juste valeur.

Pour l'avenir de l'usine de Charlieu essentiellement, ces décisions sont importantes. Elles auront un impact positif mais cependant limité sur les suppressions d'emplois projetées. Il nous est difficile de les quantifier à ce jour, en l'absence de données relatives au budget 2010, au volume de transferts d'activité GME, et au volume de rapatriement de sous-traitance.

Nous restons cependant inquiets pour La Clayette. À l'avenir l'entreprise continuera-t-elle de fabriquer ses mécanismes ou optera-t-elle pour une politique d'achats de ces composants ? Cette usine va se replier et faire avec des moyens vieillissants... Régulièrement nous posons la question à la Direction Générale, ses réponses se veulent rassurantes, mais nous restons dans l'expectative... Le temps passe et cela ne nous rassure pas.

Pour l'engineering également nous devons rester mobilisés car les réponses fournies sont insuffisantes... Le 25 septembre, sur l'ensemble du plan projeté, le rapport des experts du cabinet SECAFI qui assistent le CCE va probablement mettre en évidence d'autres incohérences qui nécessiteront des corrections, ce que Monsieur COHET a d'ores et déjà intégré.

Nous venons de vivre un moment important mais la procédure est loin d'être terminée et nous aurons assurément de nouvelles luttes à mener ensemble !

### Échéancier de la période à venir (connu à ce jour).

Judi 24 septembre	Commission économique avec l'expert qui assiste le CCE,
Vendredi 25 septembre	CCE exceptionnel - fin de la procédure livre 2,
Mardi 29 septembre	Réunion paritaire,
Mardi 6 octobre	CCE exceptionnel - remise du document livre 1,
Mardi 20 octobre	CCE exceptionnel - 1 <sup>ère</sup> réunion livre 1,
Mardi 10 novembre	CCE exceptionnel - 2 <sup>ème</sup> réunion livre 1,
Lundi 7 décembre	CCE exceptionnel - fin de la procédure livre 1.